

CRESS Nouvelle-Aquitaine

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif



d' **Note
opportunité
économique**

ÉDITION
SEPTEMBRE 2023

**ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE**



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

- P.4 | LES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF : PÉRIMÈTRE ET CHIFFRES CLÉS
- P.6 | ÉTAT DES LIEUX ET RÔLE DES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF
- P.8 | FACILITER L'INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET ÉCONOMIQUE
- P.10 | DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES COOPÉRANT-ES : LE RÔLE ÉMANCIPATEUR DE L'ESS
- P.12 | COOPÉRER AU SERVICE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES, SOCIALES ET DÉMOCRATIQUES : UN SAVOIR-FAIRE DE L'ESS !
- P.13 | PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF
- P.14 | L'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF EN NOUVELLE-AQUITAINE
- P.16 | OPPORTUNITÉS ET DÉFIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF
- P.19 | POURQUOI DÉPLOYER LES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

ÉDITO



STÉPHANE MONTUZET

*Président de la CRESS
Nouvelle-Aquitaine*

La CRESS Nouvelle-Aquitaine, en tant qu'assemblée régionale des structures de l'Économie Sociale et Solidaire, porte au cœur de son projet politique la culture de la transformation sociale, en développant la capacité de toutes et tous à coopérer pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux.

Dès lors, l'attention que nous portons pour l'éducation à l'ESS apparaît comme une évidence. Il s'agit d'une condition pour développer le pouvoir d'agir, notre capacité d'émancipation et à fortiori, celle des nouvelles générations. C'est pourquoi la CRESS Nouvelle-Aquitaine structure son action sur plusieurs piliers, complémentaires et tous nécessaires : la sensibilisation, l'éducation, la formation et l'acculturation à l'ESS.

Reconnue pour son expertise sur le sujet, notre CRESS s'inscrit dans l'accompagnement des acteurs de l'éducation à l'ESS, et dans la structuration des champs de l'éducation et de la formation à l'ESS avec des organisations de l'ESS de Nouvelle-Aquitaine et d'ailleurs, des établissements du secondaire et du supérieur, des enseignant-es chercheur-ses, doctorant-es, d'autres CRESS et ESS France.

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (C2EC) sont actuellement l'un des dispositifs les plus aboutis pour éduquer à l'Économie Sociale et Solidaire, aux transitions et au développement durable. La Nouvelle-Aquitaine est d'ailleurs un territoire pionnier et dynamique sur la mise en œuvre de ces dispositifs. Portées par des professionnel·les de la jeunesse et de l'ESS, elles sont de véritables outils de coopération territoriale et transmettent des compétences transversales nécessaires aux nouvelles générations pour faire face aux nombreux défis qui les attendent.

*La CRESS porte l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
comme une alternative au modèle de l'économie conventionnelle*

Consciente des enjeux de l'Économie Sociale et Solidaire, la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) se positionne comme le moteur des transitions nécessaires à notre société et à notre économie.

► Un ancrage territorial

La CRESS Nouvelle-Aquitaine est accélératrice de cette Économie Sociale et Solidaire. D'intérêt général et dans le respect du principe de subsidiarité, elle a vocation à défendre, promouvoir, développer, fédérer et outiller efficacement l'ESS sur notre territoire.

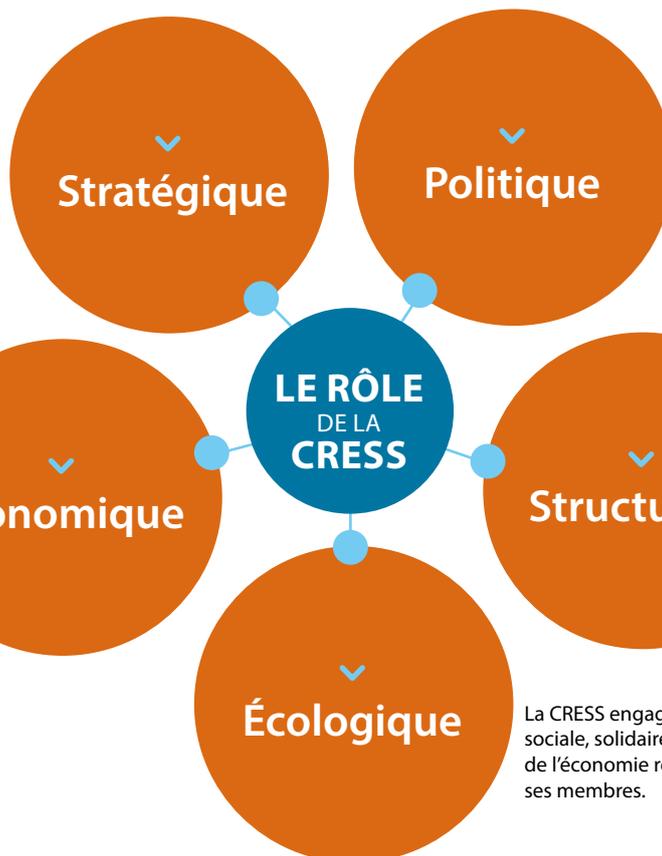
La CRESS est une association qui représente les 20 800 organisations ESS en Nouvelle-Aquitaine. Elle compte 17 salariées basées à Poitiers, Limoges, Bordeaux et Pau, 43 membres du conseil d'administration et 250 têtes de réseaux et organisations ESS adhérentes.

► Une reconnaissance nationale

En France, 18 Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire tirent leur légitimité de la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS, qui reconnaît leur rôle et leurs missions. Elles siègent toutes à ESS France, la Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire. Chaque CRESS réunit des entreprises, des fédérations, des réseaux et des syndicats d'employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire comme les associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales auxquelles elle apporte une voix commune.

LES MISSIONS DE LA CRESS NOUVELLE-AQUITAINE

La CRESS développe la culture de la transformation sociale et de la coopération. Elle renforce la capacité des organisations ESS à coopérer pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux.



La CRESS est l'instance de représentation de l'ESS. En tant qu'Assemblée régionale des organisations et réseaux de l'ESS, elle porte l'Économie Sociale et Solidaire comme un projet global, qui par ses pratiques et valeurs est au cœur des grands enjeux et débats de société.

La CRESS est un réseau aidant les entreprises et les acteurs de l'ESS à dynamiser leurs projets. Elle veille à la pluralité des expériences, des dynamiques, à la diversité des dispositifs d'appui et de leurs portages. Elle vise aussi au renforcement des financements au bénéfice des structures de l'ESS.

La CRESS renforce l'exemplarité de l'ESS et sa capacité à porter de nouveaux droits et devoirs.

La CRESS engage la transition sociale, solidaire et écologique de l'économie régionale à travers ses membres.

LES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF : PÉRIMÈTRE ET CHIFFRES CLÉS

Coopératives Jeunesse de Services, Coopératives de Jeunes Majeurs ou de Territoire, Coopératives d'Étudiant-es, Entreprise Coopérative Jeunesse... À la croisée de l'éducation à l'entrepreneuriat en Économie Sociale et Solidaire et de l'éducation populaire, la création de coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif progresse en France depuis 10 ans.

CHIFFRES CLÉS

79,5 %

des membres des comités locaux révèlent que **ces modèles ont un impact positif sur le territoire**³

Près de 2/3

des 18-30 ans déclarent un intérêt pour l'ESS et 75 % estiment qu'elle contribuera au changement de la société

1 800 000 €

chiffre d'affaires généré par les CJS, CM et CT dans la fabrique coopérative entre 2013 et 2021

600 000 €

chiffre d'affaires de l'ECJ Métroloco entre 2019 et 2022

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (C2EC) existent aujourd'hui pour des publics scolaires, de jeunes mineurs et majeurs NEET, d'étudiant-es sans limite d'âge ou encore d'habitant-es d'un quartier en particulier (QPV, zones rurales par exemple).

On distingue **4 caractéristiques communes** à l'ensemble de ces initiatives :

- Elles ont un **ancrage territorial fort**, créent des dynamiques de coopération entre des acteurs locaux et s'adressent prioritairement aux jeunes, aux habitant-es, entreprises et collectivités du territoire ;
- Elles proposent un **apprentissage de l'entrepreneuriat collectif et des principes coopératifs** par le « faire », la mise en situation concrète ;
- Elles répondent à des **enjeux sociaux et environnementaux actuels** ;
- Elles développent le **pouvoir d'agir¹ des participant-es** (participation, compétences, estime de soi, conscience critique et santé psychosociale).

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif sont principalement hébergées par les **Coopératives d'Activité et d'Emploi²**, qui proposent aux coopérant-es un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) pendant la durée de leur expérience professionnelle. Elles peuvent également être hébergées par des couveuses d'entreprises ou avoir une structure juridique propre, associative ou coopérative, adossée à un établissement scolaire, universitaire ou associatif comme la SCIC Acc'ESS, coopérative étudiante de Sciences Po Bordeaux.

Elles sont **co-portées par une diversité d'acteurs** relevant de l'Économie Sociale et Solidaire ou des acteurs publics : Pôles Territoriaux de Coopération Économique, collectivités territoriales, établissements universitaires et scolaires... ainsi que des structures jeunesse, d'insertion, d'accompagnement à la création d'entreprise, ou encore des centres sociaux.

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif sont **des outils de coopération inédits pour l'ensemble des acteurs du développement territorial et de l'innovation soucieux de donner les moyens d'agir aux nouvelles générations.**

1. Lapoutte, Alexandrine, et Laetitia Planas. « Coopératives Jeunesse de Services : une initiation au pouvoir d'agir », RECMA, vol. 365, no. 3, 2022, p. 84-99.

2. Définition de la Fédération des CAE : « entreprises coopératives qui proposent un cadre juridique, économique, social et humain à toutes celles et tous ceux qui souhaitent créer, développer puis stabiliser leur activité entrepreneuriale. [...] L'originalité de la CAE repose sur le fait qu'elle offre un statut d'entrepreneur salarié qui permet de percevoir un salaire généré depuis le chiffre d'affaires de l'activité, de bénéficier de la même couverture sociale qu'un-e salarié-e classique, tout en étant autonome sur l'exercice de son activité professionnelle. L'autre particularité est que l'entrepreneur-e devient associé-e de sa coopérative et participe aux grandes décisions de celles-ci. ». Site internet : les-cae.coop.

3. Étude sur l'utilité sociale des Coopératives Jeunesse de Services, Bretagne, La Coopérative Le Cric, Janvier 2023.

4. Enquête de 20 Minutes et d'Opinion Way pour l'UDES, « Le monde et l'entreprise de demain : quelle vision pour les 18-30 ans ? », 2017.

COOPÉRATIVE D'ÉTUDIANT-ES

C'est un outil pédagogique qui s'inscrit dans le cadre d'une formation ou d'une mise en situation professionnelle. La SCOP ou la SCIC est montée et gérée par les étudiant-es qui sont accompagnés par divers acteurs (enseignant-es, partenaires externes, universités). Elle est ouverte aux étudiant-es de l'ensemble de l'établissement ou d'un cursus de formation particulier (exemple de la SCIC Acc'ESS du master ESSIS de Sciences Po Bordeaux).

Durée : année universitaire reconductible

Âges : > 18 ans

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

C'est un projet éducatif qui permet à un groupe d'élèves de niveau collège/lycée de conduire un projet d'Économie Sociale et Solidaire pendant l'année scolaire. Il peut prendre la forme d'une coopérative scolaire ou fictive et constitue la base de projets d'écodélégué-es ou de Maison des Lycéen-nes, ou bien s'inscrire dans une ou plusieurs matières scolaires. Ces projets sont guidés par les enseignant-es avec le soutien de l'ESPER via les salarié-es de la CRESS.

Durée : année scolaire reconductible

Âges : 11-20 ans

ENTREPRISE

COOPÉRATIVE JEUNESSE

L'ECJ est une entreprise confiée à un collectif de jeunes entrepreneur-es pour développer une activité équilibrée financièrement et répondant à l'intérêt général. Les jeunes entrepreneur-es perçoivent des rémunérations issues de leur activité.

Durée variable : saison estivale (5 mois) ou activité pérenne

Âges : 17-26 ans

COOPÉRATIVE KPA-CITÉ

C'est un espace dans un lieu ou tiers-lieu, à disposition des habitant-es pour développer leurs compétences et découvrir leurs talents. Ils et elles partagent et construisent leurs savoir-faire avec les autres, et participent à la création d'une entreprise coopérative qui leur permet ensuite de vendre des produits et des prestations en faisant une activité qui leur plaît.

Durée variable : plus de 6 mois, tout au long de l'année + mercredis et vacances scolaires

Âges : 16-25 ans

COOPÉRATIVE

JEUNESSE

DE SERVICES

Le temps d'un été, un groupe de 8 à 12 jeunes crée une entreprise coopérative et la font vivre. Accompagnés de 2 animateurs et soutenus par un collectif d'acteurs du territoire, les coopérant-es définissent ensemble différents services ou produits qu'ils proposent aux habitant-es et aux entreprises environnantes. Ils développent leur activité jusqu'à se rémunérer de son résultat.

Durée : saison estivale

Âges : 16-18 ans

COOPÉRATIVE

JEUNES MAJEURS

Ces dispositifs d'insertion sociale et professionnelle regroupent des jeunes afin qu'ils créent leur propre entreprise coopérative et développent une activité économique de leur choix durant 3 à 6 mois. Elles concernent essentiellement des jeunes demandeurs d'emploi ou décrocheurs, mais aussi les personnes en situation de précarité.

Durée variable : 3 à 6 mois

Âges : 18-30 ans

COOPÉRATIVE

DE TERRITOIRE

Elles portent des projets d'éducation à l'entrepreneuriat collectif dans une perspective d'émancipation des habitant-es, sans limite d'âge. Elles se distinguent des CJS par leur souhait de répondre aux besoins sociaux des quartiers politiques de la ville ou des territoires ruraux en difficulté.

Durée variable : 3 à 6 mois

Âges : > 18 ans

ÉTAT DES LIEUX ET RÔLE DES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

CHANGER DE PARADIGME EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (C2EC) sont des outils de développement qui permettent de répondre à des enjeux complexes et systémiques pour « faire territoire ».

Loin de considérer les politiques jeunesse comme détachées des dynamiques de développement territorial, les C2EC **proposent de véritables projets de coopération territoriale dont les jeunes sont partie prenante**. Elles permettent de décloisonner les politiques jeunesse et de les inscrire véritablement dans le champ du développement économique et de l'éducation à la citoyenneté.

Elles sont au cœur :

- › Des politiques d'aide à la création d'entreprises et d'activités locales, qui répondent aux besoins des habitant-es voire du développement de filières économiques locales (brassicole pour la coopérative étudiante de Marne-la-Vallée, circuits alimentaires locaux pour l'ECJ de Tarnos, déconstruction et réemploi à Pau par exemple) ;
- › Des politiques d'attractivité des territoires ;
- › Des politiques d'éducation et de formation professionnelle ;
- › Des politiques jeunesse ;
- › Des politiques de participation citoyenne et de démocratie locale ;
- › Des politiques de cohésion territoriale.

Véritables outils de la coopération territoriale, elles sont capables de mobiliser des écosystèmes d'acteurs divers au service des transitions écologiques et sociales, à l'instar des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ainsi, les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif permettent « **une transformation sociale des territoires** (principe au cœur de l'ESS) : non seulement en

développant le pouvoir d'agir des jeunes et leur volonté d'engagement citoyen dans leur territoire, mais aussi en constituant un levier de décloisonnement entre le secteur économique et celui de la jeunesse et de l'éducation populaire, rarement amenés à se rencontrer. Au sein du comité local, les deux mondes apprennent à mieux se connaître⁵.

Leur **ancrage territorial fort** peut se caractériser par un lieu d'activité de proximité, ouvert sur son village, son quartier, son établissement scolaire. Leur animation assure une mise en relation entre les professionnel·les du territoire, les habitant-es et les jeunes coopérant-es, qui permet des « changements de regard » sur ces lieux de vie : découvrir une capacité d'action sur le territoire, élargir un réseau professionnel ou d'interlocuteurs mobilisables pour accomplir ses projets, changer de regard sur la jeunesse, le monde de l'entreprise, le rapport au travail ou au collectif...

Dans le cadre des coopératives scolaires ou d'Étudiant-es, ces comités locaux, ou conseils d'administration, réunissent des acteurs de la formation, de l'enseignement, des collectivités locales, des structures ESS et conventionnelles, et des acteurs économiques et sociaux.



5. Page « Les coopératives jeunesse de services, l'entrepreneuriat coopératif pour et par les jeunes » sur le site d'Apriles - Agence des Pratiques et Initiatives Locales : <https://odas.apriles.net/initiatives/les-cooperatives-jeunesse-de-services-lentrepreneuriat-cooperatif-pour-et-par-les-jeunes>

Aurélié LAGARDE,
sur l'accompagnement des
CJS, rapport d'activité 2022
de l'association PLOUCS
(Projets Locaux Ouverts
Utiles Collectifs et Solidaires)



Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif sont, et nous l'avons constaté ces 3 dernières années, un véritable outil de développement de la coopération territoriale. Autour de cette action destinée aux jeunes du Pays Morcenais et de Cœur Haute Lande, les acteurs locaux se sont fédérés, ont coopéré et imaginé des pistes d'actions pour l'avenir. La confiance qu'ils accordent aux jeunes durant leur aventure coopérative en est la démonstration. L'aventure continue en 2023 avec un transfert de compétences en Pays Morcenais, la continuité de l'action en Cœur Haute Lande et, qui sait, peut-être de nouvelles CJS sur le territoire landais ! »

S'IMPLIQUER ET PARTICIPER À LA VIE DE SON TERRITOIRE

Les coopérant-es participent à la vie économique de leur territoire et enrichissent leur connaissance de l'écosystème économique et social en proposant des services aux habitant-es et aux entreprises locales.

L'espace de participation active créé par les C2EC ouvre des possibilités d'actions, immédiates ou différées sur leur environnement de vie, et offre des occasions de rencontres avec une diversité d'acteurs et d'actrices susceptibles d'accompagner des projets personnels et professionnels.

En 2021 dans les Landes, la **Coopérative Jeunesse de Services** portée par PLOUCS et Coactions a par exemple posé la question suivante aux jeunes, dans le cadre de son évaluation : « si on te donnait les moyens, que ferais-tu pour faire changer ta commune/les Landes ? ». Les réponses des jeunes coopérant-es ont été variées :

- ▶ « J'aide mon village à se développer » ;
- ▶ « Des cendriers partout :) » ;
- ▶ « Proposer plus d'aide au niveau social auprès des personnes isolées » ;
- ▶ « J'organiserais des journées à thèmes, sur la découverte/sensibilisation, la solidarité, le nettoyage, des formations... ».

De la même façon, **une coopérative d'éducation à l'entrepreneuriat collectif bretonne (Loudéac), Bugale Services**, relève que cette expérience « permet aux jeunes de découvrir les ressources de leur territoire et d'y développer (peut-être) un attachement particulier. Un enjeu important dans les territoires à dominante rurale, comme à Loudéac, que les jeunes ont tendance à quitter au moment de leur entrée dans la vie professionnelle »⁶.

L'étude du CRIC démontre d'ailleurs qu'environ 50 % des coopérant-es ont gardé contact avec les membres du comité local.

Les jeunes de la **Coopérative Jeunesse de Services Coop&Co**, portée par l'association IsleCo et la **Coopérative d'Activité et d'Emploi Coop'alpha** à

Douzillac en Dordogne, après avoir travaillé tout l'été au service des habitant-es (ménages, déménagements, épluchage de pommes de terre pour un food truck), **sont allés jusqu'à créer et animer leur propre escape game au château de Neuvic-sur-l'Isle**. L'investissement de ces jeunes et la liberté de création qui leur a été offerte leur a permis de produire un outil d'animation du territoire et de valorisation du patrimoine historique complémentaire des activités touristiques locales.⁷

Les étudiant-es de la **Coopérative d'Étudiant-es ACC'ESS** à Bordeaux, ont quant à eux défini une raison d'être de la coopérative plus large que leur propre professionnalisation : « ACC'ESS se veut **un outil transformateur pour outiller les structures de l'ESS tout en favorisant les transitions dans les territoires** ».



Le ministère de l'Enseignement supérieur pousse au développement des enseignements autour de la transition écologique, mais ne prend pas toujours en compte l'aspect social de cette transition. Au niveau national, les Coopératives d'Étudiant-es pourraient occuper ce double rôle en cohérence avec les objectifs de professionnalisation et de sensibilisation à la transition écologique dans l'enseignement supérieur »

Conclut Gille Caire, maître de conférences en sciences économiques à la Faculté de droit de l'Université de Poitiers et agrégé de sciences sociales, cofondateur de la SCIC B323 et membre du collectif de recherche COOPEC.

6. « Les coopératives jeunesse de services, l'entrepreneuriat coopératif pour et par les jeunes » sur le site d'Apriles - Agence des Pratiques et Initiatives Locales : <https://odas.apriles.net/initiatives/les-cooperatives-jeunesse-de-services-lentrepreneuriat-cooperatif-pour-et-par-les-jeunes>

7. « IsleCo lance la première coopérative jeunesse de services en Dordogne », article du 1/03/2023 Fédération des centres sociaux du Périgord : <https://dordogne.centres-sociaux.fr/isleco-lance-la-premiere-cooperative-jeunesse-de-services-en-dordogne/>

FACILITER L'INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET ÉCONOMIQUE

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif sont des lieux de transmission de savoir-faire (gérer une coopérative, apprendre à faire des devis, à démarcher des clients, à élaborer des factures...) et de savoir-être (délibérer, exprimer son point de vue, travailler en équipe...) individuels et collectifs. Ces modèles d'éducation coopérative, par la pratique, **participent à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, tant pour reconnaître leurs compétences que pour élargir les horizons professionnels possibles.**

Les coopératives CJM, ECJ et KPA-Cité s'adressent à des jeunes en recherche d'expériences professionnalisantes et socialisantes, puis ces coopératives se sont élargies à d'autres publics : à des personnes migrantes, à des chômeur-euses de plus de 45 ans, à des réfugié-es, à des femmes, à des habitant-es de quartiers classés politique de la ville (QPV)...

« Nous croyons qu'en ouvrant les portes de l'entrepreneuriat à tous les jeunes à partir de 16 ans, nous luttons contre le déterminisme social et augmentons les chances d'épanouissement personnel et professionnel des adultes de demain. » défend l'association KPA La Rochelle. La coopérative qu'elle anime accorde une place importante à **la découverte des métiers et à la transmission de compétences** par des professionnel-es du territoire pour « favoriser chez les jeunes la découverte de métiers, l'acquisition de savoir-faire manuels et numériques pour augmenter la confiance en soi, redonner l'envie d'apprendre et favoriser l'accès à l'emploi. [...] Les entreprises jouent un rôle fondamental en achetant des services à la coopérative mais aussi en intervenant auprès des jeunes pour leur faire découvrir des métiers (communication, graphisme, métiers du bois, community management...) ».

Des interlocuteur-trices relais

On observe que les **CJS et CJM** reposent sur la constitution d'un **socle essentiel** :

- › L'aminateur-trice du comité local ;
- › Les deux aminateur-trices ;
- › Les parrain-nes, l'un-e dans le domaine entrepreneurial (parrain économique) et l'autre dans le secteur jeunesse, ou **insertion socioprofessionnelle** dans le cas des Coopératives de Jeunes Majeurs.

Un autre exemple en matière d'insertion professionnelle : celui de la CJS de Douzillac, qui propose un poste de salarié-e de l'association IsleCo aux « anciens jeunes » passés par la CJS pour encadrer les nouveaux-elles arrivant-es et faire perdurer les projets initiés.

A l'heure où l'état de santé mentale et psychosociale de la jeunesse apparaît comme alarmante, ces dispositifs font office d'espaces intermédiaires qui sont des opportunités pour les jeunes en rupture, de raccrocher les wagons et de retrouver un élan et un espoir en l'avenir. Ils font des expériences qui redonnent la possibilité de se projeter comme un membre à part entière de la société.

Source : www.santepubliquefrance.fr/presse/2023/sante-mentale-des-jeunes-des-conseils-pour-prendre-soin-de-sa-sante-mentale



SE RÉMUNÉRER ET RÉPARTIR LES RICHESSES PRODUITES

Élodie Ros, chercheuse associée au LADYSS (UMR 7573), LISRA, chargée de projet au sein du Service commun d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université Paris 8 et membre du projet de recherche COOPEEC sur les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif, résume ainsi leur modèle :

« *Quels que soient leur âge, leur genre ou leur situation sociale, les coopérant-es signent des contrats d'accompagnement au projet d'entreprise (CAPE), qui leur octroient le statut d'entrepreneur. Cela implique notamment que leur rémunération dépend du montant du chiffre d'affaires réalisé et des modalités de répartition, définies directement par eux-mêmes ou par les porteurs de projet. La rémunération n'est donc pas garantie et elle est directement liée aux résultats de leur production* » . »

L'éducation à la citoyenneté économique que proposent les C2EC permet de passer d'une logique individuelle à une logique collective, y compris en participant au choix des modes de répartition des résultats de l'activité⁹. Les collectifs constitués décident par exemple d'une rémunération collective (ex : payer un voyage scolaire) ou individuelle.

La question de l'émancipation financière a d'ailleurs été au cœur des réflexions de création du modèle des **Entreprises Coopératives Jeunesse** (ECJ), en 2019 à Tarnos.

« [...] L'ECJ repose sur un concept assez simple, qui consiste à confier les clés d'une entreprise répondant aux besoins du territoire à un collectif de jeunes entrepreneur-es, en vue de renforcer leur pouvoir d'agir et leur émancipation. En réinterprétant l'exemple québécois des Coopératives Jeunesse de Services (CJS), ce projet repose sur la volonté première de générer des revenus décents pour les jeunes. L'ECJ se différencie d'une CJS par le niveau de rémunération proposé aux jeunes impliqués – autour de 200 € dans le cadre d'une CJS couvrant une activité sur 2 mois l'été, contre une moyenne de 1 200 € par mois pour les jeunes impliqués dans l'ECJ du Metroloco au cours d'une saison (5 mois). »

Aurélien Malphettes,
coordinateur du projet Metroloco au CBE
de Seignanx, membre du pôle territorial
de coopération économique (PTCE) Sud
Aquitaine.

8. Coopérative éphémère d'éducation à l'entrepreneuriat collectif et jeunes, des affinités électives à géométrie variable, *Les carnets méditerranéens du LIRISS*, n°2 « Entre promesses tenues et à tenir, comment poursuivre l'aventure des CAE ? », mars 2022.

9. Maunay, Emmanuelle, et Fransez Poisson. « L'action collective des adolescents : premiers pas d'entrepreneurs ? », *Agora débats/jeunes*, vol. 75, no. 1, 2017, pp. 89-101.



La chercheuse Élodie Ros a particulièrement étudié **les effets des Coopératives d'Étudiant-es sur les parcours d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes** :

« un premier enjeu de Coop'en 8 est de permettre aux étudiant-es d'élargir leur futur professionnel « possible » en leur montrant qu'ils ont déjà des compétences et qu'ils peuvent être en situation de conduire un projet. Cet enjeu est particulièrement important pour les étudiant-es d'une université à dominante Art, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales car l'absence d'expériences professionnalisantes intégrées au cursus d'études peut, dans certains cas, être un frein ou une limite à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. »

À l'instar du témoignage de cette étudiante en L3 cinéma au moment de Coop'en 8, édition 2019 :

« suite à Coop'en 8, si je devais avoir un nouveau poste à responsabilité (comme la gestion de la trésorerie au sein de Coop'en 8), je me sentirais de le faire. Avant, je me disais « non, je ne veux pas de poste à responsabilité, je veux être au plus bas de la chaîne, comme en stage ». Mais aujourd'hui, je me dis qu'avoir un peu de responsabilités, avoir une place un peu plus « forte », je me sens capable de le faire. »

Un article du journal Le Monde « *Quand le diplôme ne suffit plus, l'importance des soft skills* » souligne à partir de cet exemple, le rôle des Coopératives d'Étudiant-es dans l'acquisition de compétences « devenues capitales pour les recruteurs » : autonomie, créativité, capacité à travailler en équipe...

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES COOPÉRANT·ES : LE RÔLE ÉMANCIPATEUR DE L'ESS

*Les organisations de l'ESS portent, par leur histoire et leurs principes, une vision émancipatrice du rapport au travail. Il constitue un levier d'émancipation et de transformation sociale, à la fois pour proposer une transformation du travail en lui-même (question du sens, de la participation, de la pénibilité), mais aussi pour penser autrement sa place dans la société (saliariat, capitalisme, équilibre travail et hors travail)¹⁰. Or, les **coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif** sont issues et construites par deux catégories d'acteurs de l'ESS, étudiées notamment par les chercheuses Sandrine Rospabé, Emmanuelle Mauney et Hélène Le Breton¹¹ : « les structures d'économie sociale axées sur la dimension socio-économique du projet et les acteurs de l'éducation populaire, partagent une culture commune de l'émancipation¹². [...] L'apprentissage expérientiel apparaît au cœur des projets d'ESS et d'éducation populaire lorsque l'expérience permet l'élaboration de savoirs qui seront réinvestis ensuite dans la pratique ».*

PARTICIPER, DÉLIBÉRER ET DÉCIDER EN COLLECTIF

Dans leur grande diversité, l'ensemble des formes de coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif favorise l'apprentissage de la délibération et de la prise de décision en collectif : un savoir-être précieux qui participe à la construction de l'autonomie et des valeurs démocratiques et collaboratives, qui pourront leur servir dans le monde du travail comme dans l'exercice de leur citoyenneté.

Dès l'école primaire, ces apprentissages peuvent être mis en œuvre ; l'OCCE qui fédère les **Coopératives Scolaires** définit par exemple l'apprentissage coopératif comme « un apprentissage construit ensemble, en interaction, au travers d'une expérience active qui implique la confrontation des points de vue, la justification des démarches, la validation des hypothèses et le respect de chacun. Un apprentissage qui permet [...] l'apprentissage du débat démocratique ». Membre de l'ESPER, l'OCCE soutient la mise en place du dispositif « Mon ESS à l'École », de la primaire au lycée.

Entre 16 et 18 ans, les **Coopératives Jeunesse de Services (CJS)** permettent aux jeunes de vivre une expérience concrète d'entreprise coopérative, où ils sont responsables de la gestion de leur entreprise. Cela leur permet de voir les effets de leurs décisions et de prendre conscience de leur capacité à agir pour créer des changements positifs dans leur communauté et leur territoire.

Les **Entreprises Coopératives Jeunesse (ECJ)** permettent aux jeunes de 16 à 26 ans d'être autonomes sur la gestion d'une entreprise qui leur est confiée, mais aussi sur leur rémunération. Cette liberté leur permet de s'émanciper, de créer une activité équilibrée financièrement, mais aussi de dynamiser le territoire.

10. Maignan, Marion, et Hajar El Karmouni. « Chapitre 7. L'économie sociale et solidaire : s'émanciper dans et par le travail ? », Amina Béji-Bécheur éd., Organisons l'alternative ! Pratiques de gestion pour une transition écologique et sociale, EMS Editions, 2021, p. 113-126.

11. Rospabé, Sandrine, Emmanuelle Mauney, et Hélène Le Breton. « Les coopératives jeunesse de services importées du Québec. Pour un rapprochement des acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS ? », RECMA, vol. 344, no. 2, 2017, p. 89-103.

12. Carimentrand, A., Chevallier, M., & Rospabé, S. Éducation Populaire, Animation et ESS. In Animation & économie sociale et solidaire. Bordeaux : Carrières Sociales Editions, 2017.

Sans limite d'âge ensuite, les **Coopératives de Territoire (CT)** et les **Coopératives de Jeunes Majeurs (CJM)** participent à l'émancipation d'habitantes d'un territoire. **Elles ont vocation à répondre aux besoins sociaux des quartiers politiques de la ville ou des territoires ruraux en difficulté.**



« Ce qui m'a marquée, c'est la coopération, l'idée que tout le monde puisse apporter quelque chose pour un objectif commun. Et puis l'Économie Sociale et Solidaire, ça me touche parce que ça inclut tout le monde. »

relate une coopérante participant à une **Coopérative de Territoire (CT)**¹³.

De la même manière, l'ambition du réseau KPA-Cité est de permettre le développement de l'entrepreneuriat coopératif **dans les territoires concentrant de fortes inégalités économiques et sociales**¹⁴. KPA-Cité met à disposition des habitant-es un lieu où ils et elles développent leurs compétences et découvrent leurs talents (formation aux outils collaboratifs, design, impression 3D, bricolage, réparation, jardinage, décoration, cuisine, upcycling, etc). **Les habitant-es partagent et construisent leurs savoir-faire avec les autres, et participent à la création d'une entreprise coopérative** qui leur permet ensuite de vendre des produits et des prestations en faisant une activité qui leur plaît. À La Rochelle, le KPA est par coopérative de jeunes entre 16 et 25 ans, qui s'organisent toute l'année pour créer des produits et services à proposer aux entreprises, associations et collectivités. Elle fait partie d'un ensemble de dispositifs à destination des jeunes.

Dans les **Coopératives d'Étudiant-es** au sein des cursus universitaires, les jeunes **expérimentent des formes de prise de décisions collectives qu'ils et elles n'ont pas toujours l'occasion de mettre en œuvre dans leurs stages et apprentissages** (élections sans candidats, holocratie, gestion des conflits). Ainsi, les C2EC permettent **un véritable apprentissage de la citoyenneté économique** par la mise en situation.



Les chercheuses Alexandrine Lapoutte et Laetitia Planas ont étudié la capacité des CJS à favoriser le développement du pouvoir d'agir des jeunes :

« L'éducation à l'entrepreneuriat est traversée par diverses logiques [...] l'une orientée vers le social business, qui met l'accent sur l'impact et l'entrepreneur individuel, l'autre orientée prioritairement vers la gouvernance collective comme espace de délibération et d'émancipation, davantage portée par les acteurs historiques de l'ESS. C'est ce second type de projet que défend l'éducation à l'entrepreneuriat collectif. »
exposent les autrices dans la RECMA¹⁵.

Les résultats de leurs recherches montrent que **les dimensions « participation » et l'acquisition de nouvelles compétences sont les aspects du pouvoir d'agir qui sont développés** par l'expérience d'une CJS.

Leurs travaux sont illustrés par des entretiens menés auprès de coopérant-es. Ils permettent de mieux comprendre les liens entre confiance en soi, expression et pouvoir d'agir :

« J'ai constaté des évolutions dans ma prise de parole. Je parle maintenant quand j'ai envie de dire quelque chose. Alors qu'avant, je ne parlais pas, je le gardais pour moi. »

« On a dû mettre en place des règles pour gérer la prise de parole en CA... Parce que ouais, tout le monde criait, personne ne s'écoutait, enfin c'était n'importe quoi... »

13. Page « Coopératives de Territoire » sur le site de la Fabrique Coopérative : <https://lafabriquecooperative.fr/cooperatives-de-territoire/>

14. Page d'accueil « KPA-Cité » sur le site : www.kpacite.fr

15. Lapoutte, Alexandrine, et Laetitia Planas. « Coopératives Jeunesse de Services : une initiation au pouvoir d'agir », RECMA, vol. 365, no. 3, 2022, p. 84-99.

COOPÉRER AU SERVICE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES, SOCIALES ET DÉMOCRATIQUES : UN SAVOIR-FAIRE DE L'ESS !

Au plus proche des préoccupations écologiques et sociales, les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif démontrent leur capacité à poursuivre des objectifs sociaux, environnementaux et économiques en même temps : une hybridation propre à l'ESS !

LE MÉTROLOCO ET LES CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX ET DURABLES



« Le Métroloco est une **Entreprise Coopérative Jeunesse**, on est 4 jeunes de 20 à 25 ans, on vient de divers horizons, divers milieux sociaux, avec l'envie de déconstruire un petit peu la restauration classique de plage. Cet été on avait envie de voir les choses en grand ! »

décrit un jeune coopérant dans la vidéo produite par Habitat Jeunes Tarnos.

Son coordinateur de projet, **Aurélien Malphettes**, détaille dans les Cahiers de l'action :

« Après 3 années d'expérience, les liens entre le Métroloco et Éole (restaurant solidaire d'entreprises à Tarnos) ont consolidé le **développement des circuits alimentaires locaux**. Au cours de ses 2 premières années d'existence, l'Entreprise Coopérative Jeunesse a en effet pu profiter des volumes importants commandés par Éole pour avoir accès à certains produits auxquels il lui aurait été plus difficile d'accéder seule. En parallèle, l'accompagnatrice métier et la chargée de mission circuits alimentaires locaux ont travaillé de concert pour identifier et mettre en relation de nouveaux producteurs avec le restaurant afin d'étoffer son offre. [...] Cela s'est fait en concomitance avec le travail de structuration des circuits alimentaires locaux (assuré par une chargée de mission dédiée), d'appui à l'installation des producteur-rices (à l'image d'une ferme développant une activité de maraîchage biologique avec des salariées en insertion), de contribution à l'implantation de projets (comme la mise en place d'une légumerie qui alimente le restaurant en légumes locaux prédécoupés) et **de consolidation des réseaux d'acteurs**. L'inscription du restaurant dans cet écosystème territorial permet, au terme de 3 années de structuration de la démarche, de proposer une carte composée à **75 % de produits bio et/ou locaux, en lien avec 18 producteurs et/ou fournisseurs locaux, pour un repas vendu au tarif moyen de 12 €**. Cela correspond à **une retombée d'environ 35 000 € injectés dans l'économie du territoire**. Au-delà de la dimension économique, cela contribue à développer les circuits alimentaires courts auprès d'un public plus large et de le sensibiliser à ces enjeux. [...] **Le projet positionne ainsi les jeunes investis dans un rôle de sensibilisation au changement des pratiques d'approvisionnement alimentaire et de consommation.** »

LA VENTIL, UN TIERS-LIEU ÉDUCATIF DANS UN LYCÉE PROFESSIONNEL



La Ventil, un projet sous forme de **Coopérative Scolaire**, est un tiers-lieu éducatif du lycée Aragon-Picasso à Givros (69). Il est animé par 60 ventil'acteurs (élèves de STI2D – sciences et technologies de l'industrie et du développement durable). Depuis 2021, le projet s'inscrit dans le cadre du dispositif « Mon ESS à l'École » de l'ESPER – porté par la CRESS AuRA – et propose aux élèves, aux enseignant-es, aux industriels, aux habitant-es du quartier, de cogérer un espace d'actions, de réflexions et d'initiatives, afin de changer les relations maître/élève et de donner du sens à la formation, par l'échange avec des professionnel-es et des acteurs du territoire extérieurs au lycée.

Repair Café, Low Tech, réparations informatiques, inclusion numérique, conception et fabrication de capteurs de CO2, marché de la connaissance... le lieu fourmille d'initiatives pour **lutter contre le décrochage scolaire, autonomiser les élèves** dans la validation de leurs compétences et la construction de leur parcours, et les sensibiliser à la transition écologique.

PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

► Le rapport d'étude réalisé auprès de 10 000 « participant-es et soutiens du mouvement climat »¹⁶ révèle qu'ils et elles sont 75 % à estimer que les problèmes environnementaux ont diminué leur confiance en l'avenir et pour les projets personnels. Les projets de coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (activités de réparation et de réemploi, lien aux circuits courts alimentaires...) et le monde associatif¹⁷ forment une réponse au désir d'implication des jeunes pour relever les défis environnementaux.

ENJEUX SOCIAUX

► Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif interrogent les liens entre les possibilités d'implication et d'expression des jeunes et le développement d'un ancrage, d'un attachement des jeunes au territoire.

► La crise sanitaire a fortement pesé sur le moral des jeunes interrogés en 2021. Les principales difficultés mises en avant relèvent de la détresse psychologique, un sentiment d'isolement et des difficultés socio-économiques rencontrées. Il y a urgence à retisser des liens sociaux dans un cadre sécurisant et soutenant.

ENJEUX ÉCONOMIQUES

► Les études disponibles¹⁸ révèlent que la pandémie a déclenché chez les citoyen·nes une « quête de sens au travail » massive et généralisée. Une étude de la DARES¹⁹ en définit plus précisément les contours à travers trois dimensions : « deux dimensions sont tournées vers le pouvoir d'agir du travailleur sur le monde : le sentiment d'utilité sociale et la cohérence éthique de son action avec ses propres valeurs. Il est ici attendu que le travail vienne augmenter les pouvoirs d'action, de perception et de sensibilité de la personne ».

► Les dividendes records versés aux actionnaires et les écarts salariaux non suivis d'actions correctrices²⁰ contribuent au creusement des inégalités sociales. La question du partage des richesses au sein des entreprises est aujourd'hui une exigence de nombreux citoyen·nes.

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif répondent à des problématiques rencontrées par la jeunesse, mêlant la **sensibilisation à l'entrepreneuriat**, les politiques de développement économique, l'ESS, la **coopération et l'attractivité territoriale**, l'**inclusion économique et sociale** et l'action en faveur de la **transition écologique**.

16. Chloé Alexandre, Florent Gougou, Erwan Lecoeur et Simon Persico, Rapport d'étude. Grande enquête « Mouvement climat », Sciences Po Grenoble, u-Université Grenoble Alpes, Pacte, 2021.

17. « Agir pour l'environnement : comportements et aspirations des 18-30 ans », Injep Analyses et Synthèses, n°43, 2021.

18. Baléo Marie avec Suzy Canivenc, « Les attentes des jeunes vis-à-vis du travail après la pandémie », Working Paper n°2, Chaire FIT2 Mines Paris Tech, version du 31/03/2022.

19. Coutrot, T., Perez, C. (2021). « Quand le travail perd son sens, influence du sens du travail sur la mobilité professionnelle, la prise de parole et l'absentéisme, une analyse longitudinale avec l'enquête Conditions de travail 2013-2016 », Document d'études de la DARES n°249, Centre d'économie de la Sorbonne, août 2021.

20. Source : Oxam France, page « Inégalités et Justice Fiscale : www.oxamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/

L'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF EN NOUVELLE-AQUITAINE

TOUR D'HORIZON DE CE QUE REPRÉSENTENT LES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF EN NOUVELLE-AQUITAINE (2022)

- › Entre 4 et 6 Coopératives Jeunesse de Services (CJS) par an en quartiers ou en ruralité : Le Bouscat/Eysines Morcenx, La Rochelle, Douzillac
- › 1 KPA
- › 2 Coopératives d'Étudiant-es
- › 3 Entreprises Coopératives Jeunesse (ECJ) à Tarnos, Bayonne et Pau
- › 2 coopératives d'étudiant-es à Poitiers et Bordeaux
- › Et de nombreuses initiatives en création ! ECJ à Mérignac et Bordeaux, CJS à Parthenay, Douzillac, Poitiers...

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS PORTÉES

Restaurant de plage, déconstruction et réemploi, animation et événementiel, sensibilisation et protection de l'environnement, traiteur, fabrication de mobilier en bois de récupération, réparation d'objets, manutention, ménage, logistique, consultance en Économie Sociale et Solidaire, communication visuelle, numérique, escape game...

UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ACTEURS IMPLIQUÉS

- › Collectivités territoriales
- › Organisations de l'ESS parmi lesquelles :
 - Des structures d'accompagnement à la création d'entreprise (CAE, incubateurs, pépinières)
 - Des structures jeunesse
 - Des organisations d'éducation populaire
 - Des structures d'insertion
- › Des acteurs publics ou parapublics divers parmi lesquels Pôle Emploi, les Missions Locales
- › Des entreprises conventionnelles locales
- › Des habitant-es





DES EXPERTISES MULTIPLES ET PARTAGÉES

« Le dynamisme des acteur-trices néo-aquitain-es est historique sur le sujet des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif ! »

Aurore Prévot, *Chargée de mission ESS,
Région Nouvelle-Aquitaine*

- Une **première expérimentation** de transposition du modèle québécois des **Coopératives Jeunesse de Services** en France a été menée par la Coopérative d'Activité et d'Emploi ACEASCOP auprès de 7 jeunes avec l'ex-Conseil Régional **Poitou-Charentes** à Châtellerauld dès 2011, avant d'être mise en œuvre et déployée par Élan Créateur, Coopérative d'Activité et d'Emploi bretonne.
- Elle a fait des émules en Gironde puis en Dordogne avec l'une des **premières CJS sur le territoire de Bordeaux Métropole** (communes du Bouscat/Eysines) en 2017, avec le centre social le Carrousel et la CAE Coop'alpha qui se reconduit tous les ans dans différents quartiers (6^e édition en 2023) pour un total de 9 CJS entre 2017 et 2022 (la CALI et les communes du GPV en 2018, Douzillac en 2022 et Créon en 2023).
- C'est également en Nouvelle-Aquitaine qu'a été créée la **première Coopérative d'Activité et d'Emploi sous forme de SCIC**, aujourd'hui Interstices Sud Aquitaine, un des premières SCIC de France. Cette expérimentation locale a participé à sa reconnaissance législative au niveau national. Elle était d'abord un **programme du réseau des Foyers de Jeunes Travailleurs pour accompagner les jeunes à la création d'activités d'utilité sociale**. C'est la convergence avec des acteurs locaux de l'ESS qui a permis la naissance de la SCIC²³ et **l'obtention de l'utilisation des services emplois jeunes** pour permettre aux jeunes de porter des projets économiques de territoire. C'est aussi à Tarnos qu'a été développé le **nouveau modèle des Entreprises Coopératives Jeunesse en 2019**, et à l'Université de Poitiers que **la première Coopérative d'Étudiant-es, la SCIC B323, a été créé en 2016**.

Depuis, les formes et les modalités des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif se sont diversifiées pour correspondre aux besoins des territoires sur lesquelles elles se sont déployées. **Le dynamisme et les capacités d'innovation de ces initiatives sont remarquables.**

Fort-es de leurs expériences sur des formats spécifiques (CJS, ECJ, KPA...) les acteur-trices jeunesse engagés dans ces projets se sont mis en lien. Les réseaux auxquels appartiennent ces acteurs, comme celui des CAE ainsi que l'URHAJ, participent d'ailleurs grandement au partage d'expériences, à l'essaimage et à l'évolution des dispositifs pour être au plus près des besoins des jeunes.

On observe également une certaine montée en compétences des collectivités territoriales, puisqu'une délégation de technicien-nés et d'élu-es de la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux et sa Métropole se sont rendues mi-novembre 2023 à La Rochelle pour découvrir l'initiative KPA locale. L'étape accueillait également les acteurs référents d'autres C2EC tels que les CJS et les ECJ.

23. « Interstices Sud Aquitaine, 20 ans d'expérience pour entreprendre au Pays Basque et dans les Landes ? », Dossier en ligne : www.interstices-sud-aquitaine.fr/wp-content/uploads/2022/07/SCIC_livret-20-ans_web_compressed.pdf

OPPORTUNITÉS ET DÉFIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

LA FORCE DU RÉSEAU : DES APPUIS SOLIDES POUR SE DÉPLOYER

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif s'inscrivent dans une dynamique internationale partant du Québec. Elles rassemblent des acteurs en réseau, ce qui facilite le partage d'expériences et les échanges réguliers entre ses initiateur-trices. Les structures aquitaines sont percusseuses en matière d'évolution des modèles. Elles travaillent aussi avec les acteurs coopératifs espagnols, ce qui renforce la dimension internationale de ces modèles d'éducation à l'entrepreneuriat collectif.

Parmi les structures et réseaux de référence, nous pouvons citer :



En France, **la Fabrique Coopérative** a été créée en 2018 pour poursuivre le développement national des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif et animer leur dynamique collective à la suite du réseau Coopérer pour Entreprendre. **Elle fédère les initiatives de Coopératives Jeunesse de Services, Coopératives de Jeunes Majeurs et Coopératives de Territoire.** En 2021, elle recensait l'accompagnement de **4 000 coopérant-es** réalisé depuis 2013, par le biais de **360 coopératives** (pour la plupart éphémères) au sein de 11 régions françaises, pour 1 800 000€ HT de chiffre d'affaires généré !



La fédération des Coopératives d'Activité et d'Emploi porte une attention particulière au développement des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif et des CAE de Nouvelle-Aquitaine. Elle soutient les CAE et organise des échanges de bonnes pratiques à leur sujet, ce qui participe au développement de nouveaux formats comme la Flashcoop.



Le Comité de Bassin d'Emploi de Tarnos et la CAE Interstices sont à l'origine du format ECJ (Entreprise Coopérative Jeunesse). Ils portent la création et l'appui au développement de toutes les ECJ de France, dont 4 actuellement en ex - Aquitaine.



Le réseau KPA-Cité réunit une quinzaine d'initiatives locales à travers la France, qui « partagent l'ambition initiale de remobilisation professionnelle par le faire ensemble et l'expérience de l'entrepreneuriat coopératif ». Issu du mouvement des communs, le réseau alimente notamment un riche espace de documentation sous licence libre.



Un groupe de recherche s'est constitué depuis 2020. **CoopEEC²⁴** réunit une dizaine de chercheurs et chercheuses de disciplines différentes (économie, gestion, sociologie, sciences politiques, sciences de l'éducation) pour étudier les coopératives éphémères en France. Ils et elles travaillent en proximité avec les acteurs qui portent les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif.



UCOOP, un Réseau des Coopératives d'Étudiant-es, s'est constitué à l'initiative de six coopératives portées par des universités²⁵ (au sein de formations spécifiques, de services communs ou de Chaires), en juin 2022 à l'occasion des Rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'ESS à Bordeaux.

L'ensemble des travaux de recherche menés par le passé ou en cours sont une ressource précieuse pour la compréhension et le développement des modèles de coopératives. Leurs échanges avec les acteurs sont réguliers, à l'image de la newsletter produite avec l'ECJ le Métroloco : « Le regard des universitaires ». À tour de rôle et une fois par mois, les chercheur-ses de CoopEEC expriment seul-es ou à plusieurs les premières réflexions ou questionnements, posés par leur recherche participative.



En Bretagne, une coopérative régionale, **le CRIC**, a même été conçue pour créer, gérer et développer les différents projets d'éducation à l'entrepreneuriat collectif qui naissent sur le territoire. En 2019, avec la CRESS Bretagne, elle a publié un Référentiel de pratiques pour la mise en place des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif en Bretagne, et en janvier 2023, elle a réalisé une Étude d'utilité sociale des coopératives jeunesse de services en Bretagne, particulièrement riche d'enseignements.



Enfin, les coopératives scolaires sont pour la plupart réunies au sein de **l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)**, créé sous l'impulsion de membres de l'enseignement et de militants de la coopération, adultes convaincus de la nécessité d'enseigner, dès l'école, les principes et les vertus de la coopération que l'on retrouve dans le fonctionnement de l'Économie Sociale et Solidaire.

24. <https://coopeec.hypotheses.org/nos-productions>

25. Université Gustave Eiffel, Université Paris 8, Université de Poitiers, Université Paul Valéry Montpellier, Sciences-Po Bordeaux, Université de Haute-Alsace.

LES DÉFIS DES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Le financement durable des dispositifs

Les réseaux sont dynamiques et de plus en plus de collectivités s'impliquent et entendent ces outils comme des éléments forts de politiques de développements locaux. Les C2EC, véritables outils de coopération territoriale, nécessitent un investissement de temps, de coordination et de mise en place des partenariats important qui s'amortit sur la durée. Pourtant, ces projets sont encore trop souvent financés pour une seule édition, ce qui ne permet pas aux parties prenantes de se projeter et d'intégrer le dispositif dans un développement local et des personnes.

Il s'agit de reconnaître leur caractère transversal et leur rôle moteur pour un développement territorial coopératif au carrefour de plusieurs politiques publiques (emploi, jeunesse, création d'entreprises d'utilité sociale, cohésion territoriale, démocratie locale et participation citoyenne, éducation et formation professionnelle, développement de filières économiques locales).

Cela donne l'accès – surtout pour les jeunes, par les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif – **aux aides financières du droit commun** :

- Aide à la création d'activité,
- Innovation de la formation professionnelle,
- Possibilité d'avoir le statut de stagiaire de la formation professionnelle, pour proposer un statut sécurisant pour les coopérant-es et une reconnaissance des qualités formatrices de ces pédagogies coopératives. Une expérimentation et un rapprochement entre le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et la CJS de La Rochelle sont par exemple en cours.

La rémunération des jeunes coopérant-es

Dans plusieurs de ces modèles de C2EC, un statut est proposé aux coopérant-es : le contrat CAPE. Ce sont les CAE qui les portent, et le suivi de contrats CAPE (renouvelés à chaque promo de jeunes) constitue un temps de gestion certain qui s'inscrit dans une démarche militante de transmission du modèle coopératif aux nouvelles générations.

Sauf pour les ECJ, nombreuses sont les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif qui font le constat que les rémunérations nettes moyennes des coopérant-es peuvent faire l'objet de frustrations. Si elles sont compensées par le développement de nouvelles compétences, savoir-être et savoir-faire et compétences techniques, le développement d'un réseau professionnel, la vocation d'émancipation financière des coopérant-es **est mise à mal par la faiblesse des financements de ces initiatives.**



POURQUOI DÉPLOYER LES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

Une vision positive et émancipatrice des jeunes au service de leurs parcours professionnels et citoyens

« Nous voyons que les jeunes ont plus que jamais besoin d'actions concrètes et qu'il est important de leur faire découvrir dès l'adolescence la diversité des métiers, notamment dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire. Nous pensons que l'adulte doit repenser sa place vis-à-vis des jeunes, en leur laissant des espaces d'expression, d'expérimentation et de prise de décision dans la construction de leur chemin professionnel » précise l'association KPALa Rochelle²⁶.

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif en Nouvelle-Aquitaine **démontrent qu'impliquer les jeunes dans l'ensemble des politiques locales est encore une pratique peu répandue**. Elles promeuvent une vision des politiques jeunesse et de création d'activité intégrées aux stratégies de développement économiques et de cohésion sociale. Elles militent pour des politiques locales qui font confiance aux jeunes et promeuvent leur autonomie, y compris financière.

Sensibiliser et former pour de véritables projets de coopération territoriale

Les acteur-trices néo-aquitain-es disposent d'une expérience historique en la matière et proposent des solutions complètes aux défis des transitions écologiques, sociales et démocratiques. **Si le déploiement des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif relève de l'opportunité stratégique, il s'accompagne d'une structuration régionale cohérente pour répondre à son ambition**. On constate un engouement pour ces modèles de la part de nouveaux acteurs tels que les enseignant-es, les Bureaux Info Jeunes, les Maisons de Quartiers, les Missions Locales, ou encore les collectivités locales qui souhaitent placer les jeunes au cœur des politiques de développement local. Pour y répondre, **la constitution d'un réseau régional sur les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif** est en cours, notamment pour accompagner et former les collectifs porteurs de ces projets de coopération territoriale à l'image de la coopérative Le CRIC, dédiée à l'accompagnement des projets d'éducation à l'entrepreneuriat collectif de Bretagne.

Favoriser le déploiement des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif, c'est :

- ▶ **Soutenir les rencontres régionales des acteur-rices néo-aquitain-es** pour un déploiement des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat inspiré de leurs expériences historiques ;
- ▶ **Faciliter la reconnaissance de formations internes** aux collectifs d'acteurs constitués autour des projets de coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif :
 - Montée en compétence des acteurs jeunesse sur les enjeux économiques entrepreneuriaux,
 - Changement de perception des acteurs économiques locaux, des institutions sur les jeunes ou sur les habitant-es impliqué-es dans les coopératives,
 - Formation aux pédagogies participatives, issues de l'éducation populaire, des enseignant-es, des référent-es jeunesse, animateur-rices de centres sociaux ou des collectivités désireux de découvrir les méthodes proposées au sein des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif,
 - Améliorer la reconnaissance du travail réalisé par les animateur-rices de coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif, pivots de ces entreprises coopératives, notamment « en les identifiant comme des « tiers-sociaux » à la frontière entre plusieurs mondes du travail (de l'animation, du travail social, de l'accompagnement à l'entrepreneuriat, de l'éducation populaire, de l'ESS...) »²⁷.
- ▶ **Sensibiliser les acteurs stratégiques** à l'existence et à l'intérêt de ces modèles d'éducation à l'entrepreneuriat collectif :
 - Universités de Nouvelle-Aquitaine,
 - Élu-es et services des collectivités territoriales,
 - Structures jeunesse.
- ▶ **Valoriser ces modèles innovants** dans les dispositifs d'éducation et de formation (dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur), et dans les métiers associés.

26. Dossier de présentation du projet Kpa-Cité La Rochelle, porté par l'association KPA La Rochelle, 17 janvier 2023

27. Marius Chevallier, Sandrine Rospabé, Elodie Ros. L'animation de « coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif » : une identité professionnelle problématique. Animation socioculturelle professionnelle : acteurs et enjeux contemporains, pour quelles perspectives ? » Carrières Sociales Éditions, 2021. (hal-04058173)

POURQUOI DÉPLOYER LES COOPÉRATIVES D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

- ▶ Parce qu'elles portent de véritables projets de coopération territoriale, dont les jeunes sont partie prenante.
- ▶ Parce qu'elles sont capables de mobiliser des écosystèmes d'acteurs divers au service des transitions écologiques, sociales et démocratiques.
- ▶ Parce qu'elles favorisent la montée en compétence économique et démocratique d'acteurs locaux, et la transition des territoires.
- ▶ Parce qu'elles portent une vision collective de l'entrepreneuriat et promeuvent l'Économie Sociale et Solidaire.
- ▶ Parce qu'elles révolutionnent les formations supérieures et la coopération à l'école.
- ▶ Parce qu'elles favorisent l'autonomie, la confiance en soi et l'acquisition de compétences professionnelles à tous les âges de la vie.



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

www.cress-na.org



cress Nouvelle-Aquitaine



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre avenir



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine